

LE DOSSIER ECO / Bois - énergie : la filière s'organise



Pour fabriquer les plaquettes qui seront brûlées dans les chaudières à bois, trois agriculteurs du Pays d'Armanche ont acheté une déchiqueteuse

Plus chers à l'investissement que le gaz, mais moins chers en combustible, les projets de chaufferies utilisant le bois-énergie se multiplient dans le département. Tour d'horizon de la filière...

Estissac, Chessy-les-Prés, Chaource (pour le collège ou encore la maternelle) et Bar-sur-Aube. Ils sont déjà plusieurs dans le département à avoir investi dans des chaufferies collectives utilisant le bois-énergie plutôt que le gaz.

Et ce n'est que le début. À l'automne, c'est celle de Piney (500 kw pour une consommation de 400 tonnes par an pour alimenter le collège et le gymnase) qui devrait être mise en service et début 2010 celle qui alimentera le lycée forestier de Croigny. À ce jour, 3,5 mégawatts sont déjà installés pour un besoin de 3500 tonnes de bois et huit projets sont à l'étude, représentant jusqu'à 40 MW de puissance cumulée et 50000 tonnes de besoins en bois plaquette.

La réalisation de ces projets n'aurait probablement pas pu être possible sans la mise en place par l'Ademe régionale, il y a trois ans maintenant, d'une mission bioénergie au sein de la Chambre d'agriculture. Sa mission: dynamiser la filière bois-énergie.

D'autres projets industriels sont également à l'étude: l'unité de gazéification du projet de Cristal-Union à Arcis-sur-Aube demanderait 5000 tonnes par an (en plus des 40000 tonnes de paille de céréales et des 1700 tonnes de déchets de l'industrie agroalimentaire) et celui du projet de la SNBE à Nogent-sur-Seine demanderait de son côté 30000 tonnes de plaquettes forestières par an (et 130000 de paille).

Les contrats d'approvisionnement portant en général sur de longues durées, côté fournisseurs, l'activité semble garantie. Côté écologique, la production croissante de plaquettes de bois ne comporte aucun risque. Elles sont produites à partir des chutes de scieries issues de la première transformation (sciage, pâtes, panneaux) et de la seconde transformation (contreplaqués, charpentes et menuiserie, meubles) du bois, ainsi que de l'élagage des arbres ou de l'entretien des forêts. De plus, la récupération de ces matériaux permet d'améliorer la qualité du bois d'œuvre.

Un défi: assurer l'approvisionnement

Avec autant de projets déjà concrétisés et à venir, la question de l'approvisionnement en bois- énergie est désormais primordiale.

«Notre souhait pour l'ensemble de ces projets, c'est de privilégier l'approvisionnement local. D'abord pour des raisons écologiques, ensuite économiques, car cela coûte moins cher. Et cela permet aussi de relancer l'économie locale et un secteur qui rencontre lui aussi des difficultés. Pour un mégawatt produit, il faut 1000 tonnes de plaquettes de bois. Cela équivaut à la création de deux emplois», précise Arnaud Bossis.

En théorie, la voie est donc toute tracée. Mais en pratique, il y a une difficulté: «Le plus difficile, c'est d'avoir l'accord des propriétaires pour tracer des chemins de desserte qui passent par leurs parcelles», précise Arnaud Bossis. Un détail important sachant que 66 % de la forêt auboise est privée, 11 % sont domaniaux (gérés par l'Office national des forêts) et 23 % appartiennent aux collectivités.

Reste ensuite à développer l'approvisionnement direct, comme cela est déjà le cas avec Piney, ou bien à construire de nouvelles plates-formes de stockage.

Exemple de production à La Villeneuve-au-Chemin



« Notre objectif, c'est de produire de la plaquette de qualité, entre 25 % d'humidité pour les particuliers et 45 % pour les chaufferies industrielles », explique Gilles Prestat. Depuis maintenant un an, cet agriculteur s'est lancé dans la production de plaquettes forestières à partir de bois issus de l'entretien des forêts et des chutes de



scieries.

Avec deux autres producteurs, Benoît Lévêque et Olivier Guyon, il a créé une entreprise : « Bois énergie Othe Amance ». Le siège est situé à La Villeneuve-au-Chemin et un second site de stockage se trouve à Aix-en-Othe.

« Nous nous sommes lancés là-dedans dans une démarche de diversification de notre activité. Et nous nous sommes bien rendu compte qu'avec les mises en place des chaufferies de Chaource et d'Estissac, il y aurait de la demande », précise Gilles

Prestat.

Pour se lancer, ils ont acheté un déchiqueteur (qui permet d'avoir un rendement de 10 tonnes à l'heure) et une grue. Pour le moment, les plaquettes sont stockées sous bâche pendant trois à quatre mois afin de les faire sécher et d'abaisser ainsi leur taux d'humidité. Avec le développement de l'activité, plusieurs investissements devraient être réalisés : la construction d'un hangar pour stocker et protéger les plaquettes ainsi que la mise en place d'un pont-basculé.

Leur premier client : la chaufferie de l'école maternelle de Chaource. S'est ensuite ajouté le collège de Chaource et le Domaine de Bois Gérard. En 2008, ce sont près de 250 tonnes qui ont été produites. Pour 2009, l'objectif est d'arriver entre 800 et 1000 tonnes. Des particuliers se sont également montrés intéressés, ce qui laisse entrevoir un potentiel de développement intéressant.

Afin d'assurer quantitativement et qualitativement l'approvisionnement en matières premières, un partenariat a d'ailleurs été mis en place avec le Groupement Champenois, qui gère plus de 25 000 hectares de forêts privées dans le département.

Entre mai et juin, Les trois associés vont désormais rentrer dans la période la plus chargée de l'année. « C'est maintenant qu'il faut fabriquer les plaquettes si nous voulons qu'elles aient le temps de sécher pour le mois de septembre », note Gilles Prestat.

MISSION BIOENERGIE

Des études menées dans les zones rurales

« Nous sommes passés d'une phase d'attente à une phase plus incitative. Nous sommes désormais en train de réaliser des études d'opportunités pour voir ce qu'il est possible de faire dans les zones rurales », explique Arnaud Bossis, chargé de mission « Bioénergie 10 » à la Chambre d'agriculture. Après les grosses communes de plus de 5 000 habitants, ce sont en effet les zones rurales qui sont passées au crible afin de voir les endroits où il serait possible de mettre en place des réseaux de chaleur utilisant le bois-énergie.

42 communes de tout le département possédant un nombre significatif de bâtiments collectifs consommateurs d'énergie (au moins 7 : mairies et bâtiment des services techniques, écoles, collèges, lycées, maisons de retraites et foyers, gymnases, salles polyvalentes communales...) ont donc été identifiées et font actuellement l'objet d'études.

Une cartographie des bâtiments a été réalisée et les groupements intéressants ont été identifiés et validés sur le terrain. À la mairie d'Aix-en-Othe, par exemple, ce sont 17 bâtiments répartis en 3 pôles (mairie, gendarmerie et centre de secours d'un côté, école d'un autre et collège et gymnase) qui ont été identifiés et qui pourraient faire l'objet d'un projet de chaufferie collective.

Camille-Léa Passerain, stagiaire à la mission « Bois-énergie » va mener au cours des deux mois à venir des entretiens auprès des communes sélectionnées pour effectuer une sensibilisation sur la thématique bois-énergie.

En juillet-août, des études d'opportunité et de préfaisabilités seront réalisées. Elles donneront lieu ensuite à une synthèse des données sur le bois-énergie dans le département, afin de voir si ces projets sont rentables.

Plusieurs difficultés peuvent cependant exister concernant ces projets de développement. Un grand nombre de communes font en effet déjà face à un taux d'endettement important. Le bâti est souvent ancien avec une faible efficacité énergétique. Des travaux d'isolation vont donc être préalablement nécessaires.



Auteur : G.M.
Article paru le : 28 avril 2009